



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Service Ordures Ménagères

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC  
D'ELIMINATION DES DECHETS  
- ANNEE 2022 -**

## INDICATEURS TECHNIQUES

### 1 – INDICATEURS RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

La Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières exerce directement la compétence obligatoire de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Elle est composée des communes suivantes :

Champagnac la Noaille - La Chapelle Spinasse - Chaumeil - Darnets - Egletons - Lafage sur Sombre - Lapeau - Laval sur Luzège - Marcillac la Croisille - Meyrignac l'Eglise - Montaignac sur Doustre - Moustier Ventadour - Péret Bel Air - Rosiers d'Egletons - St Hilaire Foissac - St Merd de Lapeau - St Yrieix le Déjalat - Sarran - Soudeilles) (population : 10 148 - population municipale "Base INSEE - populations légales des communes en vigueur à compter du 1er janvier 2022 - date de référence statistique : 1er janvier 2019").

#### **Collecte des déchets provenant des ménages :**

→ 19 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022 suite à la fusion entre les communes de Le Jardin et Montatignac St Hyppolite, pour une population desservie de 10 148 habitants

- en porte à porte : population concernée : 90,50 %
- à des points de regroupement : 9,50 % (environ 650 conteneurs)
- 47 620 kilomètres parcourus et 2 715,430 tonnes d'ordures ménagères collectées

5 colonnes ordures ménagères sont disposées sur le territoire de la commune d'Egletons (Marchadial : 2 – Cinéma : 1 – Domaine du Bosquet : 2) : 33,760 tonnes collectées et 676 kms parcourus.

**Tonnage total collecté en Ordures Ménagères : 2 749.190**

→ Fréquence de collecte :

COMMUNES	BOURG	VILLAGES
CHAMPAGNAC LA NOAILLE	C1	C1
LA CHAPELLE SPINASSE	C1	C1
CHAUMEIL	C1	C0.5 – C1*
DARNETS	C1	C1
EGLETONS	C2	C2
LAFAGE SUR SOMBRE	C1	C0.5 – C1*
LAPLEAU	C1	C1
LAVAL SUR LUZEGE	C0.5 – C1*	C0.5 – C1*
MARCILLAC LA CROISILLE	C2	C1
MEYRIGNAC L'ÉGLISE	C0.5	C0.5
MONTAIGNAC SUR DOUSTRE	C1	C1 – C0.5 (Fioux)
MOUSTIER VENTADOUR	C1	C1
PERET BEL AIR	C1	C1
ROSIERS D'EGLETONS	C1	C1
SAINT HILAIRE FOISSAC	C1	C1
SAINT MERD DE LAPLEAU	C0.5 – C1*	C0.5 – C1*
SAINT YRIEIX LE DEJALAT	C1	C1
SARRAN	C1	C1
SOUDEILLES	C1	C1

\* variations saisonnières

Collecte :

- ❑ des conteneurs du Département, situés sur le bord des routes départementales
- ❑ des déchets sur le réseau RD 1089 dans le périmètre du territoire de la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières (convention entre le département et la CC)
- ❑ pour les terrains de camping en saison estivale 2 fois par semaine

### **LA DECHETTERIE**

Située à ROSIERS D'EGLETONS - lieu-dit « Les Chaux » - Route de Lapeau (ouverture mai 1999 et réhabilitation du site en 2019)

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers des communes adhérentes et payant pour les professionnels (pont bascule avec badges et barrières d'accès), les horaires d'ouverture sont les suivants :

⇒ *du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures*

Déchets acceptés dans des bennes ou des conteneurs :

- Gravats
- DIB (Déchet Industriel Banal)
- Bois traité
- Déchets verts
- Cartons – papiers
- Ferrailles
- Batteries
- Piles

- Polystyrène
- DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)
- DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
- Néons – lampes
- Vêtements
- Pneus
- Encombrants
- Palettes
- Verre
- Huiles
- Cartouches d'encre usagées
- DMS (Déchets Ménagers Spéciaux - déchets dangereux produits par les ménages) et DTQD (Déchets Toxiques en Quantités Dispersées - Déchets dangereux produits et détenus par les professionnels)
- DEA (Déchets d'Eléments d'Ameublement)

La déchetterie est équipée de :

- bennes pour déchets (capacité de 15 à 30 m3)
- caissons pour les batteries
- colonnes pour le verre, le papier, les emballages, l'huile de vidange, les vêtements
- fût pour les piles, l'huile de cuisine
- une armoire pour déchets dangereux
- une plate-forme de transfert pour le verre
- un pont bascule
- un compacteur à carton

### **LA COLLECTE SEPARATIVE**

→ Collectes séparatives :

➤ Porte à porte :

- Population desservie : 7 920 habitants - collecte du tri sélectif en porte à porte en C0.5
- 7 611 kilomètres parcourus et 108,760 tonnes d'emballages

○ Egletons	4 295
○ Rosiers d'Egletons	749
○ Marcillac la Croisille	431
○ Montaignac St Hippolyte	506
○ Moustier Ventadour	445
○ Lapeau	373
○ St Yrieix le Déjalat	178
○ Darnets	235
○ Sarran	187
○ Champagnac la Noaille	227
○ Soudeilles	294

• Collecte en mélange :

- bouteilles et flacons plastiques
- briques alimentaires
- cartonnettes
- boîtes de conserves (propres)
- journaux, revues, magazines, papier

En fin de tournée, après la collecte les emballages sont transférés sur la plate-forme de regroupement d'Ussel et ensuite acheminés sur l'année 2022, au Centre de Tri d'Argentat et à celui de Marcillac St Quentin pour valorisation – 51 voyages à Ussel et 2 142 kms parcourus.

### Résultats 2022 pour les Emballages en PAP et en Sacs jaunes

Matériaux	Tonnages Valorisés
PAPIER	5,957
EMR	40,159
PET Clair	18,891
PET Foncé	6,174
PEHD	9,28
TETRA	5,413
ACIER	11,404
ALU	2,026

**147,620 tonnes collectées en 2022 : 108,760 t en PAP et 38,860 t en PAV**

Tonnages entrants en Centre de Tri : **147,620 t** (Argentat : 68,750 t – Marcillac St Quentin : 78,870 t)

Refus : **42,411 t** dont 15,870 t sur Argentat et 26,541 t sur Marcillac St Quentin

Pour l'exercice 2021 la vente des matériaux et les recettes Citeo étaient les suivantes :

	Performance Kg/hbt/an	Performance moyenne Kg/hbt/an	Soutien ou vente en €/t	Tonnage recyclé	Recettes
Acier Machefer			11,00 €	41,7828	460,00 €
Soutien Citeo Emballages Acier	1,51	1,60	62,00 €	15,382	954,00 €
Vente Acier	1,51		155,00 €	15,382	2 384,00 €
Soutien Citeo Aluminium	0,17	0,26	400,00 €	1,72	688,00 €
Vente Alu	0,17		720,00 €	1,72	1 238,00 €
Soutien Citeo EMR	13,24	17,04	100,23 €	134,812	13 512,00 €
Vente EMR	13,24		109,04 €	134,812	14 699,00 €
Soutien Citeo ELA	0,44	0,41	492,42 €	4,459	2 196,00 €
Vente ELA	0,44		10,00 €	4,459	45,00 €
Soutien Citeo Plastique	2,79	4,08	600,00 €	28,41	17 046,00 €
Vente Plastique	2,79		186,54 €	28,41	5 300,00 €
Soutien Citeo Verre	33,56	37,82	7,00 €	341,700	2 392,00 €
Vente Verre	33,56		18,80 €	341,700	6 424,00 €
Soutien Citeo Papier	16,33	17,85	56,11 €	166,302	9 331,00 €
Vente papier CDT	16,33	17,85	42,94 €	53,460	4 845,00 €
Vente papier PAV			29,72 €	112,842	1 589,00 €
SCC			4,22 €	526,483	2 222,70 €
Soutien à l'action de sensibilisation					
<b>TOTAL</b>					<b>85 326,00 €</b>

**Détail des versements des soutiens Citeo effectués par le SYTTOM 19 :**

- Total 2021 : 85 326 € - prestations m 2022 : 36 905 € (147,620 t x 250 €) = 48 421,00 € (verst. en janvier 2023)

### **LES POINTS PROPRES**

L'ensemble du territoire du SIRTOM est équipé en points d'apport volontaire.

#### ***Descriptif d'un point d'apport volontaire :***

- 1 conteneur de 4 m3 pour le verre
- 1 conteneur de 4 m3 pour le papier
- 1 conteneur de 4 m3 pour les plastiques – corps creux
- 1 corbeille à papier
- 1 aménagement paysager constitué d'une plate-forme en béton, d'un habillage et d'un panneau de signalisation

L'équipement :

- Colonnes verre : 51
- Colonnes papier : 35
- Colonnes corps creux : 31

L'entretien (nettoyage) de la plate-forme reste à la charge des communes.

### **LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Pour les gros encombrants, depuis plus de 15 ans un service de collecte en porte à porte était proposé gratuitement à la population, une fois par mois du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (en fonction des demandes une tournée pourra être effectuée en décembre et en février).

A l'origine, cette prestation a été mise en place pour rendre service ponctuellement à la population qui n'avait pas la possibilité matérielle de transporter certains objets lourds à la déchetterie intercommunale.

Petit à petit, ce service gratuit a évolué dans le mauvais sens, recrudescences des demandes d'intervention des usagers, indiscipline de certains usagers, volumes très importants, dépôts non considérés comme des encombrants, la majeure partie des objets collectés étant orientés vers la plateforme encombrants de l'UVE de Rosiers d'Egletons au tarif de 110 € la tonne en 2019, ce qui avait engendré une augmentation importante du coût de ce service.

Pour ces différentes raisons, par délibération en date du 09 décembre 2019 les élus ont décidé de poursuivre le service des encombrants dans les conditions suivantes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Une collecte des objets encombrants sera programmée tous les mercredis (5 secteurs déterminés – maximum 8 clients par journée)
- Une redevance de 30 € sera demandée pour chaque enlèvement

Equipement :

- ⇒ un camion polybennes
- ⇒ une benne de 20 m3 équipée d'une grue

- Déchets acceptés :

- matelas, sommiers, canapés, fauteuils,...
- ferrailles, chaudières, chauffe-eau, radiateurs, tondeuses ; vélos, cyclomoteurs,...
- électroménagers : cuisinières, TV, machines à laver,...

- Déchets refusés :

- gravats, déchets verts, ~~cartons, décombres,~~ pneus, matières chimiques toxiques, bouteilles de gaz

Pour l'année 2022 : 63 interventions pour une recette de 1 890 €

### Collecte des déchets ne provenant pas des ménages pris en charge par le service :

Le Syndicat ne collecte que les déchets provenant des ménages

## 2 – TRAITEMENT

### INCINERATION :

Une unité de traitement : CORREZE INCINERATION – Les Chaux – RD 16 – 19300 ROSIERS D'EGLETONS

Nature des traitements :

- Thermique

Valorisations :

- Energétique (vente électricité – chaleur auto consommée)
- Utilisation des mâchefers en technique routière

Capacité de l'usine : 40 000 t/an

Tonnages vidés sur le site de l'UVE de Rosiers d'Egletons par le Service Ordures Ménagères de la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières en 2022 : **3 107,890 t** (2021 : 3 255,195 t) soit une diminution de - 4,53 %.

- **2 749,190 t** OM collectées sur le territoire des 19 communes adhérentes (2021 : 2 851,795 t) soit une diminution de - 3,60 %.
- **358,700 t** encombrants et incinérables déchetterie (2021 : 403,400 t) soit une diminution de - 11,08 % :
  - **Les Chaux Rosiers d'Egletons** : 330.480 t (2021 : 368,180 t) soit une diminution de - 10,24 %.
  - **Commune de Marcillac la Croisille** : 28,220 t (fermeture en octobre 2022) (2021 : 35.220 t) soit une diminution de – 19,87 %.

## INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation du service : régie

Le Service Ordures Ménagères de la Communauté de Communes assure la collecte :

- des ordures ménagères qui sont incinérées à l'U.I.O.M. de Rosiers d'Egletons
- des emballages ménagers, journaux, revues, magazines qui sont triés au centre de tri du d'Argentat.

Montant total des dépenses réalisées sur l'année 2021 en fonctionnement et investissement :

**1 514 775,25 €** (fonctionnement : 1 406 132,39 € - investissement : 108 642,86 €)

Le financement du Service Ordures Ménagères de la CC VEM est assuré par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères instaurée par délibération du Conseil Communautaire en date du 08 juin 2009.

- Recettes de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **1 114 249,98 €**
- Collecte saison estivale (villages de vacances, campings, colonies de vacances, etc...) 51,57 € par personne, divisé par deux pour collectes groupées, majoré de 114,00 € la tonne pour frais d'incinération : **12 178,10 €**  
**Collecte** : 6 146,40 € **Traitement** : 6 031,70 €
- Participation du Département au ramassage des ordures ménagères à 109,84 € par conteneur collecté sur le bord des routes départementales, majoré des frais d'incinération (114,00 € la tonne) : **811,88 €**  
**Collecte** : 219,68 € **Traitement** : 592,20 €
- Collecte des déchets sur le réseau RD 1089 dans le périmètre du territoire de la CC VEM : **6 970,12 €**  
**Collecte** : 4 950,72 € **Traitement** : 2 019,40 €

La participation versée sur l'exercice 2022 au SYTTOM 19 par la CC VEM pour l'incinération des : Ordures ménagères s'élève à : **308 832,53 €**

- 2021 (coût de l'incinération 105,00 € la tonne) - 4<sup>ème</sup> trimestre : 72 920,93 € (694,485 t) -
- 2022 (coût de l'incinération 114,00 € la tonne) - 1<sup>er</sup> trim : 74 080,05 € (649,825 t) - 2<sup>ème</sup> trim : 78 524,34 € (688,810 t) - 3<sup>ème</sup> trim : 83 307,21 € (730,765 t)

Encombrants s'élève à : **44 779,80 €** (Syttom 19 mise en place d'une tarification spécifique pour les encombrants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019)

- 2021 (coût 120,00 € la tonne) - 4<sup>ème</sup> trimestre : 8 896,80 € (74,140 t) -
- 2022 (coût 135,00 € la tonne) - 1<sup>er</sup> trim : 9 514,80 € (70,480 t) - 2<sup>ème</sup> trim : 12 341,70 € (91,420 t) - 3<sup>ème</sup> trim : 14 026,50 € (103,900 t)

## DECHETTERIES

- ANNEE 2022 -

Types de déchets acceptés	Volumes bennes m3	Tonnage annuel T/an. 2022	Nombre de rotations	Dépenses	Recettes
Bois traité	30	295,190	63	16 662,92 €	
Encombrants Non Incinérable - Usine	20	358,700	109	48 424,50 €	
DIB	30	127,000	16	21 290,98 €	
Gravats	7	188,120	15		
Déchets verts (benne quai déchetterie Egletons)	15	367,220	78		
Déchets verts	Benne Marcillac	9,240	5		
Piles	Fût 200 Litres	0,558	2 palettes		
Batteries	2 caissons	4,080	4		2 463,96 €
Ferrailles	30	<b>172,680</b>	<b>41</b>		17 106,88 €
Egletons		165,380	37		
Marcillac la Croisille		7,300	4		
Polystyrène	Sacs de 1 m3	343 sacs		723,73 €	
Cartons - Egletons	Compacteur 24 m3	77,360	31		
Cartons	Benne Marcillac	7.820	6		
DEEE		<b>101,128</b>	67		6 745,09 €

GEM hors froid		019-241900133-20230626-DEL-2023-081-DE			
GEM froid		41,198			
Ecrans		19,710			
PAM		31,037			
<b>DEA (Déchets d'Eléments d'Ameublement)</b>	30	189,230	66		6 658,92 €

Ferrailles (prix de rachat établi mensuellement en fonction des indices et cours des matières premières avec prix minimum garanti de reprise 82€/t) (CDR Environnement)

Batteries (prix de rachat établi mensuellement en fonction des indices et cours des matières premières avec prix minimum garanti de reprise 600€/t) (CDR Environnement)

La déchetterie est également ouverte aux professionnels en application d'un règlement intérieur avec la signature d'une charte de partenariat qui précise les conditions d'accès, les matériaux admis avec les tarifs appliqués ainsi que les responsabilités et les devoirs de chacune des parties (recette **48 503,69 €**).

Apports des professionnels : Gravats : 616,360 t / Bois traité : 63,960 t / Encombrants incinérables : 40,660 t / Déchets Verts : 257,590 t / Tri sur plateforme : 30,800 t / D.I.B. : 41,820 t / Déchets non triés : 7,640 t

Bennes Déchets verts d'Egletons « Bennes de quartier » : 362,808 t.

**Cartons des professionnels** : Une collecte est assurée (en particulier sur le territoire d'Egletons) par le service des OM avec une Benne à Ordures Ménagères et à raison de 1,5 jours par semaine. Tonnage collecté : 45,580 – 18 rotations vers le centre de transfert d'Ussel – kilomètres collecte et transfert : 3 317.

### POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes est équipé en points d'apport volontaire.

Le parc colonnes se décompose de la façon suivante :

- **Verre : 51 colonnes**

341,340 tonnes collectées (319 colonnes vidées et 4 736 kms parcourus) – Après collecte le verre est vidé dans le casier à verre sur le site des Chaux et est ensuite rechargé par le Service OM de la CC VEM pour transfert sur le site d'IPAQ (recyclage du verre) à IZON (33).

- **Papier : 35 colonnes**

148,160 tonnes collectées (184 colonnes vidées et 2 368 kms parcourus) – Après collecte le papier est transféré par le Service OM de la CC VEM sur la plate-forme de regroupement d'Ussel (21 voyages/1 050 kms) et ensuite acheminé chez le repeneur dans le cadre du contrat signé par le SYTTOM 19.

- **Emballages : 31 colonnes**

38,860 tonnes collectées (530 colonnes vidées et 7 103 kms parcourus) – Après collecte les emballages sont transférés par le Service OM de la CC VEM sur la plate-forme de regroupement d'Ussel (32 voyages/1 600 kms) et ensuite acheminés au centre de tri du SICRA d'Argentat pour entrer dans le circuit de valorisation.

Etabli à EGLETONS, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-241900133-20230626-DEL-2023-084-DE

**Le Président**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2023

Publication : 04/07/2023

**Charles FERRÉ**